

# SAMSUNG

Du 24 juin au 14 juillet 2020



## 10%

remboursés\*  
pour l'achat simultané de

2 produits éligibles

## 15%

remboursés\*  
pour l'achat simultané de

3 produits éligibles

## 20%

remboursés\*  
pour l'achat simultané de

4 produits éligibles  
ou plus

Offre valable sur une sélection de produits  
des univers Mobile et Maison



\* Voir modalités de l'offre au verso.

**DAS Galaxy S20 Ultra 5G : 0,660 W/kg. DAS Tab S6 Lite Wifi : 0,305 W/Kg. DAS Galaxy Watch Active2 Acier 44 mm : 0,129 W/Kg.** Le DAS (débit d'absorption spécifique) quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques. La réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2W/Kg pour une utilisation à l'oreille ou au niveau du corps et 4W/Kg pour une utilisation au niveau des membres. L'utilisation d'un kit mains libres est recommandée. Visuels non contractuels, écrans simulés. **Cheil**

## CONDITIONS DE L'OFFRE

Du **24 juin au 14 juillet 2020 inclus**, pour l'achat simultané de produits Samsung parmi les références éligibles, Samsung vous rembourse :

- pour l'achat simultané de deux produits éligibles : 10% du prix réglé (déduction faite de toute réduction de prix) au titre de l'achat desdits produits (à l'exclusion de toute facturation de service).
- pour l'achat simultané de trois produits éligibles : 15% du prix réglé (déduction faite de toute réduction de prix) au titre de l'achat desdits produits (à l'exclusion de toute facturation de service).
- pour l'achat simultané de quatre produits éligibles ou plus : 20% du prix réglé (déduction faite de toute réduction de prix) au titre de l'achat desdits produits (à l'exclusion de toute facturation de service).
- Offre valable uniquement sur les produits neufs et non reconditionnés achetés auprès d'un point de vente ou d'un site Internet (hors Marketplace)<sup>(1)</sup>.
- Offre valable en France<sup>(2)</sup> et à Monaco, non cumulée avec toute offre Samsung en cours portant sur les mêmes produits.
- L'achat des produits doit se faire simultanément. Il est possible de fournir une preuve d'achat par produit, à condition qu'elles proviennent toutes du même point de vente et qu'elles soient datées du même jour.

Smartphones	Famille Galaxy S10	Famille Galaxy S20	Famille Galaxy Note10	Famille Galaxy Z Flip
Tablettes	Galaxy Tab S6 Lite	Galaxy Tab S6	Galaxy Tab S5e	Galaxy Tab S4
Montres connectées	Famille Galaxy Watch	Famille Galaxy Watch Active2	Famille Galaxy Watch Active	
TV	TV Famille QLED et QLED Lifestyle			
Barres de son	Famille QSeries (référence commençant par HW-Qxxx)			
Lave-linges	Quickdrive 10Kg (WW10M86GNOA/EF)	Quickdrive 9Kg (WW90M6450PW/EF)		
Réfrigérateurs	Family Hub French Door (RF56M9540SR/EF)	Family Hub Side by Side (RS68N8941SL/EF)		
Fours encastrables	Four Dual Cook Steam (NV75T9979CD/EF)	Four Dual Cook Steam (NV75T8979RK/EF)		

## 1 ACHETEZ VOTRE OU VOS PRODUITS

Achetez entre le **24 juin et le 14 juillet 2020 inclus**, plusieurs produits Samsung parmi les références éligibles à l'offre.

- **Conditions de participation des consommateurs<sup>(3)</sup>** : Une seule participation par compte Samsung, par RIB, par personne physique (même nom, même prénom, même adresse) domiciliée en France<sup>(2)</sup> ou à Monaco.
- **Conditions de participation des professionnels éligibles à l'offre<sup>(4)</sup>** : Une seule participation par compte Samsung et par professionnel (même raison sociale, même RIB).

## 2 CONSTITUEZ VOTRE DOSSIER EN LIGNE

- Connectez-vous sur le site [www.samsung.com/fr/offer](http://www.samsung.com/fr/offer) au plus tard le **29 juillet 2020 inclus** et sélectionnez l'offre « **Univers Mobile et Maison** ».
  - Créez votre compte Samsung ou identifiez-vous si vous avez déjà un compte.
  - Complétez le formulaire en ligne et téléchargez les éléments suivants :
    - La/Les photo(s) de la/les preuve(s) d'achat.
    - Les photos des étiquettes préalablement découpées sur le carton d'emballage de vos produits.
    - La/Les photo(s) de l'étiquette signalétique qui se trouve sur votre produit de l'univers maison.
    - La/Les photo(s) en situation de votre réfrigérateur, lave-linge et/ou four.
    - La photo de votre RIB où apparaissent vos coordonnées personnelles ainsi que vos IBAN et BIC. <sup>(5)</sup>
  - Si vous êtes un professionnel, en complément des éléments ci-dessus, téléchargez également la photocopie d'un justificatif d'activité professionnelle (inscription au RCS, extrait Kbis de moins de trois mois, etc).
- Retrouvez le détail des justificatifs demandés par type de produit sur [www.samsung.com/fr/offer](http://www.samsung.com/fr/offer).**
- Validez votre participation en ligne.
  - Vous recevrez alors un email de confirmation de votre participation.

## 3 RECEVEZ VOTRE REMBOURSEMENT

Vous recevrez votre remboursement par virement bancaire dans un délai de 3 semaines à compter de la date de validation de votre dossier par Samsung, votre établissement bancaire pouvant mettre en moyenne 3 jours ouvrés pour le faire apparaître sur votre compte. Toute participation non effectuée sur le site [www.samsung.com/fr/offer](http://www.samsung.com/fr/offer) ou contenant tout élément illisible, incomplet, frauduleux, ne respectant pas les conditions de l'offre, ou envoyée **après le 29 juillet 2020 minuit** sera considérée comme non conforme et sera définitivement rejetée. En outre, en cas de tentative de fraude ou de fraude avérée, vous ne pourrez plus bénéficier de futures offres de remboursement de la part de Samsung pendant 3 ans.

<sup>(1)</sup> Une marketplace désigne une plateforme en ligne mettant en relation un vendeur tiers et des consommateurs en vue de la vente d'un produit.

<sup>(2)</sup> À savoir la France métropolitaine (Corse comprise), les DROM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte) et les COM zone euro (Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin).

<sup>(3)</sup> Est qualifié de consommateur, au sens de l'ordonnance n°2016-301 du 14 mars 2016 « toute personne physique agissant à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole ».

<sup>(4)</sup> Est qualifié de professionnel, au sens de l'ordonnance n°2016-301 du 14 mars 2016 « toute personne physique ou morale, publique ou privée, qui agit à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, y compris lorsqu'elle agit au nom ou pour le compte d'un autre professionnel ». Une seule participation par personne physique et morale justifiant d'une activité professionnelle (même justificatif) et n'ayant pas vocation à revendre les produits achetés. Le siège social doit se situer en France (Corse et DROM COM compris) et l'effectif doit être de moins de 100 salariés. Voir les conditions dédiées sur [www.samsung.com/fr/offer](http://www.samsung.com/fr/offer).

<sup>(5)</sup> Votre établissement bancaire doit se situer sur le territoire d'un des pays membres de la zone SEPA (« Single Euro Payments Area ») incluant notamment l'Union Européenne. Sont membres de la zone SEPA (« Single European Payments Area ») tous les pays de l'Union européenne, ainsi que l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Suisse, Monaco et Saint-Martin. Si vous êtes établi en DROM COM (zone euro), votre banque est susceptible de prélever une commission.

En participant à l'offre, vous acceptez que les informations collectées soient enregistrées et traitées par Samsung Electronics France et ses prestataires aux fins de la gestion de l'opération, dans les conditions décrites dans la Politique de confidentialité de Samsung <http://www.samsung.com/fr/info/privacy/>. Elles sont conservées pendant la durée nécessaire à la finalité de ce traitement + 2 ans. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Vous avez également le droit de vous opposer aux traitements réalisés ou d'en demander la limitation. Vous pouvez exercer vos droits en faisant la demande sur <http://www.samsung.com/request-desk>.